

LE SAVOIR-VIVRE.

La corbeille.—Le contrat.

Nous insérons au commencement de cet article et à titre de curiosité seulement, la description de la corbeille de mariage dont l'usage est inconnu des fiancées canadiennes.

L'envoi de la corbeille et la signature du contrat précédent de huit à dix jours environ la cérémonie du mariage.

La corbeille est apportée le matin du jour où l'on signe le contrat. Elle se compose de robes de satin, de velours, etc., en pièce ; de dentelles noires et blanches ; de points héritaires, si les aïeules du fiancé en ont possédé ; de bijoux modernes, de joyaux de famille ; d'un manteau de loutre ; de bandes de lophophore, originale parure pour les robes et les vêtements, dont la solidité, autant que la surprenante beauté, explique la faveur. A ce fond de garde-robe, on ajoute une *aumonière* gonflée d'or (pièces neuves), un ou plusieurs éventails, un livre d'heures copié sur un chef-d'œuvre du moyen âge. (Il va sans dire que la corbeille peut-être infiniment plus modeste, tout dépend des ressources du fiancé.)

Ces objets sont contenus dans une grande corbeille en vannerie artistique, doublée de satin blanc et de forme carrée, afin que les étoffes n'y prennent pas de faux plis. Un gros bouquet de roses blanches ou un nœud de satin blanc s'attache sur le couvercle.

Le coffre, l'ancien coffre de mariage, est choisi par quelques fiancés amis de l'archaïsme. On le réunit de ceux du XVI^e siècle. Ils sont décorés, armoriés, sculptés, peints, etc.

On avait eu l'idée de remplacer la corbeille par quelques milliers de francs, insérés dans une enveloppe, mais cette innovation a froissé les délicatesses de sentiment du plus grand nombre des fiancés, et la vieille mode a prévalu, nous en sommes bien aise.

L'habitude d'exposer le trousseau, la corbeille et les présents envoyés à la fiancée par sa parenté et ses amis, cette habitude — d'un goût fort contestable — est complètement tombée en désuétude, chez les gens qui se piquent de véritable délicatesse.

L'étagage de la lingerie intime était pénible à supporter pour le fiancé et révoltait les pudeurs

de plus d'une fiancée. Il y avait en outre une ostentation de parvenus à égaler ainsi les richesses d'un trousseau, les splendeurs d'une corbeille.

Quant à l'exhibition des présents, on sentait comme un artifice-pensée dans cette coutume. On semblait vouloir exciter l'*émulation* chez les donateurs. Dans la crainte de passer pour pauvres ou avares, les vaniteux — qui seraient peut-être restés indifférents à l'opinion des fiancés et de leur famille — faisaient des sacrifices, pour paraître magnifiques aux yeux des gens admis à passer les cadeaux en revue.

On est donc revenu à nos anciens et discrets usages, qui n'ont le mérite de n'offenser jamais la réserve des fiancés et de ne pas faire soupçonner les parents de sot orgueil et d'autres vilains sentiments.

Le contrat se signe souvent chez le notaire.

Quand le notaire se rend chez les parents de la fiancée, toutes les personnes intéressées s'y assemblent. Dans l'un comme dans l'autre cas, les clauses du contrat doivent avoir été bien débattues, par avance, entre les deux familles (hors de la présence des fiancés) pour éviter toute discussion au moment des dernières stipulations.

Parfois le contrat se signe au milieu d'une soirée, qui réunit bon nombre d'invités. Les divertissements ou la conversation s'interrompt, le notaire donne lecture du contrat. Alors le futur se lève, salue sa fiancée, signe l'acte et lui passe la plume. Après avoir apposé son nom, celle-ci offre la plume à la mère de son fiancé, laquelle la remet à la mère de la jeune fille, les deux pères signent après, et ensuite, tous les membres des deux familles, par rang d'âge. On est bien aise aussi, parfois, de faire figurer un nom illustre sur le contrat. Si la personne dont on désire la signature est présente, elle signe avec la famille, sinon le notaire lui envoie le contrat à signer le lendemain.

Pour la fête du contrat, la fiancée ne se pare d'aucun des bijoux qui viennent de lui être donnés. Ils ne lui servent qu'après le mariage. Elle